

**COMHAFAT**

**Quelle aquaculture pour une contribution  
conforme a la Croissance Bleue ?**

*Dakhla, 25-27 Octobre 2021*

***L'aquaculture, une composante  
essentielle de la Croissance Bleue***

*Par Georges MBA ASSEKO, M.Sc.*

*Consultant*

# **The lament of Madiba Nelson Mandela**

*Cape Town, 1998*

*“Africa’s long and beautiful coasts and the abundance of marine resources can contribute to improve economic, food and environmental security for the continent. These coastal and marine resources, like the rest of Africa’s environmental resources, continue to be exploited in a manner that does not benefit Africa and her people. This is a paradox of a people dying from hunger, starvation, and poverty when they are potentially so rich and well endowed”.*

# Quelle Aquaculture pour la Croissance Bleue?

## Considérations passées et actuelles

- activité de subsistance en complément de l'agriculture ou de l'élevage du petit bétail (Paradigme postcolonial)
- activité essentiellement manuelle, artisanale et difficile à automatiser
- contribution à la diversification qualitative de l'offre des protéines halieutiques disponibles dans les ménages et sur les marchés
- **alternative aux pêcheries de captures pour répondre à la baisse tendancielle des productions**

***Comment faire participer l'Aquaculture à l'économie bleue ?***

# Composante essentielle

## Considérations nouvelles

- Valorisation du potentiel aquacole naturel (exploitation rationnelle des différents types de plans d'eau : lacs, rivières, fleuves, lagunes, retenues, etc.) et des espaces terrestres propices
- Cartographie des zones propices à l'aquaculture et planification de la répartition territoriale des unités de production
- Promotion de mariculture et l'aquaculture continentale commerciale
- Valorisation de la filière aquariophile (poissons et espèces d'ornements)

# Composante essentielle

## Considérations nouvelles (suite)

- Réservations foncières et création de zones spéciales dédiées sur le modèle de zones agricoles a forte production, etc.
- Caractérisation de la filière comme levier économique a fort potentiel de création de richesses et de nouvelles économies (production, transformation, distribution)
- Contribution au développement durable : fermes intégrées (Songhaï au Benin), aquaponie (réduction de la demande foncière), domestication des espèces d'aquariophilie et valorisation des aquariums ornementaux, etc.

# Composante essentielle

## Considérations nouvelles (fin)

- **Opportunité d'affaires** (vrai business)
- **Utilisation des NTIC** pour la modernisation et l'automatisation des procédés d'élevage
- **Priorisation dans les politiques publiques et les stratégies régionales**
- Contribution à l'économie nationale (augmentation du PIB)
- Contribution à la sécurité alimentaire et nutritionnelle
- Contribution à la création d'emplois nouveaux

# Que faire ?

## Politiques publiques

- **Communiquer** sur les opportunités de la filière
- **Elaborer et renforcer les stratégies de promotion et de développement** aux niveaux national et régional y compris la création et le renforcement des **agences nationales de l'Aquaculture et des organisations régionales**
- Créer un **environnement fiscal spécial** favorisant les investissements
- Encourager le système bancaire a avoir des lignes de crédits dédiées
- Faire de la **recherche et développement (R & D)** y compris la domestication d'espèces locales et la création de nouvelles chaînes de valeurs notamment dans la transformation

# Que faire ?

## Politiques publiques (suite et fin)

- **Elaborer et renforcer les curricula dans la formation** professionnelle et l'enseignement supérieur
- **Codifier les métiers de la filière ainsi que les qualifications y** relatives dans le service publique
- **Organiser les services techniques connexes** : médicaments et médecine vétérinaire, laboratoires d'analyses, assistance technique, approvisionnements, circuits d'import-export, chaîne de froid et distribution, traçabilité, etc.



# Que faire ? (suite)

## Professionalisation

- Regrouper les petits producteurs en **Groupement d'Intérêt Economique** (bien au-delà des coopératives)
- Mettre en place des mécanismes favorisant l'émergence **d'une race d'aquaculteurs** (corporations des petits producteurs aux industriels)
- **Renforcer les capacités** de producteurs : formation et recyclage
- **Organiser la profession en spécialités** : producteurs d'aliments, producteurs d'alevins, producteurs de poissons marchands, centrales d'achats, transformateurs, distributeurs, fournisseurs d'intrants et d'équipements, etc.

**Choukran**

**Merci**

**Gracias**

**Obrigado**

**Thank you**